# Fiche de candidature

Election des représentants au Conseil d’Administration de l’Association des Centrales Villageoises (mandat 2024-2027)

***Dépôt des candidatures jusqu’au jeudi 14 mars. Renvoyer la présente fiche par mail à*** ***association@centralesvillageoises.fr***

*Vote prévu lors de l’Assemblée Générale du 16 mars 2024. Les fiches de candidature seront transmises aux adhérents avant l’AG.*

*Rappel : l’ensemble des adhérents de l’association sont des personnes morales (sociétés Centrales Villageoises, collectivités, etc.). C’est donc la personne morale qui peut se porter candidate au CA (« entité candidate » ci-dessous). Elle est représentée par une personne physique (« représentant » ci-dessous), qui est, dans le cas d’une Centrales Villageoises, un membre de son conseil de gestion.*

## Identification de l’entité candidate

**Nom de l’entité candidate** :

**Collège d’adhésion** : □ Collège 1 (Centrales Villageoises)

 □ Collège 2 (collectivités)

 □ Collège 3 (autres personnes morales)

 □ Collège 4 (membres fondateurs)

## Présentation du représentant

**Nom et prénom** :

**Présentez-vous et indiquez vos motivations pour rejoindre le CA :**